



Code de conduite des membres de la communauté

Énoncé :

La Queer Yukon Society (QYS) s'engage à promouvoir des espaces communautaires exempts de harcèlement où tous les employés, bénévoles et membres de la communauté sont traités avec respect et dignité.

La QYS reconnaît et valorise la diversité. Nous nous efforçons de créer des espaces qui soutiennent, encouragent et célèbrent les identités complexes et magnifiques au sein de nos communautés.

La QYS reconnaît que l'apprentissage n'est pas terminé et qu'aucun espace n'est entièrement « sûr ». Nous savons que nous avons du travail à faire pour renforcer les capacités au sein de notre conseil d'administration et de notre personnel afin de reconnaître les comportements discriminatoires et menaçants, particulièrement à l'encontre des identités qui ne sont pas les nôtres personnellement. Notre vision est celle d'une communauté LGBTQ2S+ forte et dynamique au Yukon.

La QYS a adopté une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de discrimination, de violence ou de harcèlement fondé, de manière non exhaustive, sur les éléments suivants :

- L'ascendance, y compris la couleur et la race;
- L'origine nationale ou le statut d'immigrant;
- L'origine ethnique ou linguistique (langue) ou l'origine;
- La religion ou les principes, ou les croyances religieuses, l'association religieuse ou les activités religieuses;
- L'âge;
- Le sexe;
- La grossesse et les affections liées à la grossesse;
- L'identité bispirituelle;
- L'identité de genre ou l'expression de genre;
- L'orientation sexuelle;
- Les capacités physiques ou mentales;
- Les accusations criminelles ou le dossier criminel;
- Les croyances politiques, l'association politique ou les activités politiques;
- La situation matrimoniale ou familiale;
- La source de revenus ou le statut économique.

Normes de la communauté

Nous demandons à tous les membres de la communauté qui utilisent nos espaces communautaires physiques et en ligne de nous aider à maintenir un environnement qui favorise la création d'une communauté plutôt que l'anéantissement les uns des autres. Tous les membres de la communauté (y compris le personnel, les bénévoles, les membres du conseil d'administration et les personnes de la communauté plus vaste) doivent respecter les normes de la communauté suivantes :

- La discrimination, le harcèlement et le harcèlement sexuel (décrits ci-dessous) ne seront pas acceptés dans les espaces communautaires de la Queer Yukon Society.
- Nous encourageons les personnes à s'exprimer librement tout en respectant la dignité et l'amour-propre des autres. Les paroles ou les gestes qui portent préjudice et la violence ne seront pas acceptés dans nos espaces communautaires.
- L'appropriation culturelle ne sera pas acceptée dans nos espaces communautaires puisqu'elle ne respecte pas la dignité et l'amour-propre d'autrui. L'appropriation culturelle désigne « l'adoption non reconnue ou inappropriée des coutumes, des pratiques, des idées ou autres d'un peuple ou d'une société par des membres d'un autre peuple ou d'une autre société typiquement plus dominant » (Oxford Dictionary). L'appropriation culturelle peut prendre, de manière non exhaustive, les formes suivantes : des personnes non noires qui portent des tresses rasta, des personnes non autochtones qui portent des coiffes, ou le fait de « s'habiller » à la manière d'une ethnie qui n'est pas la sienne.
- Les armes en tout genre sont interdites dans nos espaces communautaires.
- Les membres de la communauté ont la responsabilité de faire preuve de respect envers les biens de la Queer Yukon Society et les biens d'autrui. Le vandalisme, le vol ou la destruction des biens ne seront pas acceptés dans nos espaces communautaires.

Lignes directrices pour bâtir des communautés plus sûres

- Nous encourageons les membres de la communauté à accepter la responsabilité de leur comportement, sachant que les erreurs et les malentendus peuvent causer tout autant de souffrance à autrui que le fait de blesser intentionnellement quelqu'un.
- Nous encourageons les membres de la communauté à essayer de résoudre leurs différends par la discussion plutôt que par les injures, les cris ou les autres comportements de harcèlement. Veuillez communiquer avec nous si vous ne vous sentez pas en sécurité ou si vous avez besoin d'aide pour résoudre un différend.
- La création d'une communauté sûre et accueillante est la responsabilité de tous. Si vous voyez des comportements dans nos espaces communautaires qui sont nocifs ou blessants, veuillez en informer la QYS dès que vous vous sentirez à l'aise de le faire.

Qu'est-ce que le harcèlement?

Le harcèlement consiste, de manière non exhaustive, à :

- Utiliser un langage ou des gestes de la main offensants (p. ex. faire le « doigt d'honneur » à quelqu'un);
- Faire quelque chose à quelqu'un qui pourrait être humiliant;
- Menacer ou intimider quelqu'un (en ligne ou en personne);

- Faire des blagues ou des commentaires malvenus fondés sur les motifs de discrimination illicites décrits ci-dessous (p. ex. l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou l'expression de genre, l'identité bispirituelle);
- Émettre des commentaires malvenus ou non sollicités sur les habitudes de vie d'une personne, comme son alimentation, sa santé, l'éducation de ses enfants, sa consommation de drogues, sa religion ou son emploi;
- Mégenrer de manière intentionnelle ou répétée (p. ex. utiliser les mauvais pronoms);
- Utiliser des « morinoms » ou des noms rejetés;
- Questionner de manière malvenue ou persistante l'identité ou l'origine d'une personne;
- Communiquer individuellement avec une personne de manière continue malgré ses demandes d'arrêt;
- Encourager autrui à user de violence à l'égard d'une personne, y compris encourager une personne à s'enlever la vie (suicide) ou à s'automutiler;
- Intimider de manière intentionnelle, ou continuer à intimider malgré le fait que la personne ait été avertie que son comportement est intimidant;
- Harceler ou suivre une personne sans qu'elle le sache ou qu'elle y consente;
- Harceler au moyen de photographies ou enregistrer une personne sans qu'elle le sache ou qu'elle y consente, y compris enregistrer des activités en ligne à des fins de harcèlement;
- Divulguer intentionnellement un aspect de l'identité d'une personne sans son consentement;
- Publier, en ligne ou ailleurs, ou partager avec d'autres des messages privés qui ne sont pas de nature diffamatoire (cela ne s'applique pas à la publication de communications/preuves de harcèlement).

Qu'est-ce que le harcèlement sexuel?

Le harcèlement sexuel comprend, de manière non exhaustive, les situations suivantes :

- L'utilisation d'un langage offensant ou l'humiliation d'une personne en lien avec son sexe, son orientation sexuelle, son identité de genre, son expression de genre, son apparence physique ou son identité bispirituelle;
- Un comportement sexualisé qui crée un environnement de travail ou un espace communautaire intimidant, malvenu, hostile ou offensant (en ligne ou en personne);
- Un comportement sexualisé qui pourrait, pour des motifs raisonnables, être interprété comme subordonnant l'emploi d'une personne, ses occasions de bénévolat ou de travail, ou sa capacité à participer à un événement communautaire en ligne ou en personne à des conditions à caractère sexuel;
- Une attention sexuelle non souhaitée (p. ex. toucher quelqu'un sans sa permission, lui toucher les cheveux, proférer des injures sexuelles, insister pour obtenir des faveurs sexuelles, coincer quelqu'un, regards ou gestes à caractère sexuel, insister pour obtenir un rendez-vous, et taquineries à caractère sexuel);
- Des images, comportements ou conversations de nature sexuelle hors sujet ou non nécessaires dans des espaces où ils ne sont pas appropriés, sans consentement, ou après une demande d'arrêt;
- Un contact physique ou un contact physique simulé (p. ex. descriptions textuelles comme un « *câlin* » ou un « *frottement de dos* ») sans consentement ou après une demande d'arrêt.

Responsabilisation

Si un membre de la communauté enfreint ce Code de conduite, il peut recevoir un rappel des règles et un avertissement verbal. Si ce membre de la communauté continue d'enfreindre les règles ou si sa conduite présente une menace à la sécurité et à la protection d'autrui, il peut se voir interdire l'accès aux espaces communautaires en ligne ou en personne de la Queer Yukon Society, selon la gravité de la situation.

Le personnel ou le conseil d'administration de la Queer Yukon Society peut aussi redonner l'autorisation à un bénévole ou à un membre de la communauté d'accéder aux espaces communautaires si l'on juge qu'il a fait preuve de remords, qu'il s'est excusé, qu'il a pris des mesures à cet égard et qu'il comprend le comportement adéquat à adopter dans l'avenir. Nous pourrions aussi inviter la personne à participer à un forum de responsabilisation communautaire. Cela sera déterminé au cas par cas par un comité spécial qui sera formé de membres ayant une vaste gamme d'identités et d'expériences.

Dénonciation

Si vous vivez ou êtes témoin de discrimination ou de harcèlement dans l'espace communautaire de la QYS (en ligne ou en personne) :

- La QYS vous encourage à communiquer avec l'organisateur de l'événement dès que vous êtes à l'aise de le faire, ou à communiquer avec nous à l'adresse suivante : info@queeryukon.com.
- Nous reconnaissons la possibilité que des membres de la communauté aient besoin de porter à notre attention leur expérience de harcèlement ou de discrimination venant du personnel, des bénévoles ou des membres du conseil d'administration. Dans ces situations, la QYS prendra ces dénonciations au sérieux et toute personne impliquée directement dans l'incident mentionné sera écartée de toute enquête en découlant.
- La QYS assurera la confidentialité des personnes dénonciatrices en restreignant la discussion sur la plainte au personnel et au conseil d'administration de la QYS, à moins que la personne concernée donne son consentement pour que les détails soient divulgués à la communauté.
- La QYS permettra de soumettre des commentaires de manière anonyme sur le site Web de Queer Yukon.
- La QYS s'engage à répondre à ces incidents immédiatement.

Commentaires au sujet de cette politique

Cette politique a été mise en place en juillet 2020 afin de fournir un cadre de travail de base pour aider à protéger les personnes qui participent aux événements de Queer Yukon. Davantage de travail et une consultation auprès de la communauté sont nécessaires pour renforcer les politiques dans l'avenir. La Queer Yukon Society est ouverte au changement, alors n'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires sur cette politique en communiquant avec nous à l'adresse suivante : info@queeryukon.com.